

## Coopération burundo-tanzanienne en matière de la maîtrise des flux migratoires

@rib News, 06/11/2018 Source Xinhua Le Burundi et la Tanzanie veulent "accroître" la coopération régionale sur la gestion humanitaire des frontières Le Burundi et la Tanzanie veulent "accroître" leur coopération régionale sur la gestion humanitaire des frontières (GHF), a déclaré à Bujumbura M. Romuald Bahomvya, commissaire général adjoint des migrations au Burundi.

Le commissaire Bahomvya s'exprimait au cours d'un entretien accordé à Xinhua en marge de l'ouverture d'un atelier de formation sur la GHT à l'intention des officiers de police opérant aux Postes frontières de Gisuru au Burundi, et les officiers de police opérant aux postes aux postes frontières de Mabamba au Tanzanie. "La ville de Bujumbura abrite du 5 au 9 novembre un séminaire de portée régionale réunissant les officiers de police du Burundi et de Tanzanie en charge des migrations affectés aux Postes frontières des deux pays limitrophes, en vue de renforcer leurs capacités dans la gestion des flux migratoires", a-t-il précisé. Le Burundi et la Tanzanie partagent également une appartenance commune à la Communauté Est-Africaine (CEA) qui regroupe aussi le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda et le Soudan du Sud. Ces Postes frontières, a-t-il expliqué, partagent "plusieurs réalités" dans la gestion des flux migratoires, et partant, dans la gestion des problèmes liés à l'intervention des aides humanitaires. "En effet, nos officiers de police chargés des migrations aux postes de frontières communes avec la Tanzanie, sont provenus d'autres structures de la Police nationale du Burundi (PNB). C'est pourquoi, une fois qu'ils sont affectés aux Postes frontières, les hautes autorités policières doivent s'assurer absolument de leur maîtrise de la gestion des flux migratoires aux frontières communes entre le Burundi et la Tanzanie", a-t-il ajouté. La Tanzanie et le Burundi partagent une frontière commune évaluée à 451 kilomètres. Ainsi, a-t-il insisté, les deux pays veulent accroître la coopération régionale sur la GHF notamment pour "bien gérer" les flux migratoires incarnés par le rapatriement des réfugiés burundais vivant en Tanzanie. Le 29 mars dernier à Bujumbura, le Burundi, la Tanzanie et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) ont conclu un accord tripartite pour le rapatriement des réfugiés burundais vivant en Tanzanie, avec un objectif de rapatrier 2000 personnes par semaine depuis le 5 avril dernier jusqu'au 31 décembre prochain, pour rapatrier au total pas moins de 72 000 réfugiés burundais le souhaitant d'ici fin 2018. "Avec cette coopération régionale avec la Tanzanie sur la GHT, le Burundi veut prévenir les problèmes pouvant surgir en cas de rapatriement de beaucoup de réfugiés burundais vivant en Tanzanie comme ce fut le cas ces derniers jours. En dépit des efforts fournis par le HCR, les officiers de la police burundaise en charge des migrations doivent bien assister ces Burundais pour soulager leur fatigue liée aux difficiles conditions de rapatriement depuis la terre d'exil tanzanien", a-t-il indiqué par ailleurs. Le commissaire Bahomvya a souligné que cette coopération burundo-tanzanienne en matière de la maîtrise des flux migratoires, incluent également la prévention des catastrophes naturelles comme les inondations ou les sécheresses prolongées, ainsi que la gestion des crimes transfrontaliers comme la traite des êtres humains (TEH). "Ainsi, s'il s'avère qu'il y ait une crise frontalière du fait de l'irruption de telles catastrophes du côté du Burundi ou de la Tanzanie, les officiers de police des deux pays en charge des migrations doivent coopérer étroitement dans la gestion des flux migratoires consécutifs à une telle situation", a-t-il laissé entendre par ailleurs.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});